

TRADITION ORALE ET STRUCTURE SOCIALE  
par A. OTHILY

---

Documents du Centre d'Etudes et de  
Recherches de KARA (TOGO)  
1968 - Fascicule IV - pp. 10-17

Lorsque le sociologue ou l'anthropologue travaillant dans l'Afrique au Sud du Sahara veut rechercher dans le passé des populations qu'il étudie, la trace de formes actuelles de leur organisation sociale, il se trouve dans la plupart des cas confronté à une difficulté majeure : presque toujours, les sources (au sens de l'histoire classique), les documents écrits et les monuments, font défaut. La recherche historique africaniste a en effet mis en évidence le fait que "pour l'Afrique au Sud du Sahara, sauf la vallée du Nil, l'Abyssinie et la Côte de Zanzibar, il faut attendre l'arrivée des Arabes aux VIIe et VIIIe siècles pour avoir les premiers textes relatifs aux savanes soudanaises de l'Afrique Occidentale, le XVe pour les côtes du Sénégal au Mozambique, le XIXe pour l'intérieur du monde bantou". (1)

Notre sociologue doit alors renoncer aux méthodes propres aux pays de civilisation écrite pour recourir à ce que certains nomment l'"ethno-histoire", (qui est "la reconstitution du passé par la mobilisation de toutes les ressources possibles dans l'étude d'un problème historique donné", (2) ), c'est-à-dire utiliser, outre les ressources de l'histoire au sens strict, celles de la tradition orale (mythes d'origine, témoignages contemporains, légendes, traditions semi-légendaires, traditions quasi-historiques concernant les générations précédant immédiatement la nôtre) et de l'ethnologie au sens le plus large (linguistique, anthropologie, sociologie).

On voit donc que les éléments constituant la tradition orale sont très variés. Nous y trouvons notamment :

1° Des généalogies, c'est-à-dire la liste des ascendants des membres de tel ou tel groupe d'une collectivité donnée ;

2° Des listes de personnages ayant détenu un statut ou joué un rôle particulier au sein d'une société : agent du culte, chefs politiques, griots...

3° Des mythes d'origine d'un groupe ou des récits de fondation de villages ;

4° Des textes accompagnant le déroulement de certaines cérémonies sacrées ou profanes, des chansons...

5° Des contes et des proverbes ;

6° Des anecdotes plus ou moins bien reliés à l'histoire d'ensemble ;

7° Des témoignages de contemporains concernant des faits auxquels ils auraient assisté ou qui leur ont été rapportés.

Ces composantes de la tradition orale présentent un certain nombre de caractères dont quelques uns commandent directement l'utilisation qui peut en être faite dans la recherche sociologique. Avant d'examiner ces caractères et les modalités d'utilisation qui en découlent, nous dirons quelques mots des conditions nécessaires au recueil de la tradition orale.

Les plus importantes nous semblent être :

1° De déterminer avec précision le statut de l'informateur au sein de la collectivité, en vue de pouvoir interpréter les hésitations, faux pas, remaniements qui pourraient être perçus dans l'analyse

---

(1) MAURY (R) - Perspectives et limites de l'ethno-histoire en Afrique - BIFAN, 24, 3-4, pp. 620-7

(2) id.

ultérieure de cette tradition. Cette détermination suppose une connaissance préalable de la collectivité, obtenue par d'autres techniques.

2° De recueillir cette tradition de la façon la plus exhaustive et la plus intégrale possible, afin d'être en mesure de la soumettre à des traitements relevant de la combinaison des diverses techniques et méthodes des sciences sociales : (sociologie, ethnologie, linguistique ...). Cette exigence justifie sur le plan pratique l'utilisation de procédés d'enregistrement mécanique comme le magnétophone qui fournit un document brut et intégral.

Par exemple certaines ambiguïtés, confusions apparentes, hésitations de la tradition en matière politique pourront révéler à l'analyse sociologique la trace de tournants pris par des sociétés au cours de leur histoire, de modifications apportées à une organisation socio-politique ancienne.

Par exemple, encore, l'étude de la langue de textes rituels peut mettre sur la voie de contacts culturels aujourd'hui oubliés par les populations ou de migrations très anciennes (ceci nous amène à souligner combien il sera essentiel de connaître (1) la langue des populations que l'on étudiera).

Les modalités d'utilisation de cette tradition sont liées aux caractères même de ses éléments :

1° Le fait que cette tradition est fragmentaire, c'est-à-dire qu'elle ne concerne que certains groupes de la société (généralement les groupes politiquement dominants) et certaines époques de la vie de ces groupes ;

2° Le fait qu'elle a subi dans la mémoire collective des effets de raccourci, de simplification, de déformation plus ou moins conscients ;

3° Le fait que la datation s'y révèle le plus souvent impossible.

Nous nous attacherons ici à l'examen d'un autre aspect de cette tradition orale : l'hétérogénéité de ses éléments composants qui peuvent s'échelonner entre deux pôles, l'un constitué par l'histoire au sens strict, l'autre par la légende.

Cette polarisation fonde les deux utilisations possibles de la tradition orale.

a) Une première (que nous n'examinerons pas ici) la considérerait comme source de renseignements relativement bien situés dans l'espace et le temps sociétés "orales" et recourrait pour l'essentiel aux techniques de l'histoire.

Cette démarche conduit dans le cas des "sociétés orales" à des résultats souvent négatifs : elle permet seulement d'affirmer que tel événement signalé par la tradition orale n'a pas pu se produire dans les circonstances qu'elle évoque.

b) La seconde démarche se révèle généralement plus féconde. Elle ne considère plus simplement la tradition orale comme un moyen de documentation historique, mais comme un des aspects de la réalité sociale globale, dont il restera à déterminer la signification et les rôles par rapport aux autres paliers et niveaux de cette réalité.

---

(1) Et de bien connaître

Nous analyserons dans cette optique des données recueillies dans une communauté villageoise de coutume Mina située dans le Sud-Est du Togo. Cette étude rapide nous permettra de dégager une des fonctions que peut exercer cette tradition en même temps que d'évoquer d'un mot le cadre méthodologique dans lequel nous nous situons (1).

Nous procéderons de la façon suivante :

1° Description rapide de certains faits d'organisation sociale et politique constatée dans cette communauté ;

2° Mise en évidence d'une correspondance assez rigoureuse entre ces faits et les données de la tradition orale ;

3° Tentative pour faire coïncider les éléments de cette tradition avec des données historiques sûres obtenues par d'autres moyens ;

4° Mise en relief du rôle sociologique de la tradition orale à partir de l'analyse de certains éléments non historiques ou para-historiques qu'on peut y relever.

A) L'étude de la communauté concernée nous avait permis de constater l'existence d'un relatif équilibre socio-politique reposant sur les données suivantes :

1° Un lignage présenté comme fondateur, à effectif numérique relativement restreint, occupait une position dominante au sein de la collectivité :

a) Politiquement : ses membres détenaient et avaient toujours détenu la chefferie ;

b) Dans le domaine religieux : le culte des "vodu" lignagers du groupe s'élargissait au cadre du village ;

c) Géographiquement : il occupait une portion centrale et quantitativement importante du territoire de la collectivité.

2° A côté de ce lignage dominant nous trouvions deux autres lignages de même origine ethnique, associés au premier dans l'exercice du pouvoir. En leur sein se recrutèrent et s'étaient recrutés les adjoints traditionnels des chefs ;

3° Par contre dans l'exercice actuel de ses fonctions, le chef est assisté par des conseillers appartenant à d'autres groupes ethniques.

Cet équilibre s'exprime sur le plan spatial par une association des différents groupes de part et d'autre d'un axe central partageant le village.

B) La tradition concernant les circonstances de la fondation du village et son histoire passée, telle qu'elle nous est rapportée par les villageois, se révèle en accord avec ce que nous avons constaté et apparaît dans une certaine mesure comme une explication des données actuelles.

Ainsi les privilèges du lignage dominant viendraient de ce qu'il est issu de ceux qui les premiers s'installèrent, en arrivant d'Accra, sur le site du village et établirent avec les divinités autoch-

---

(1) Le village de Djeta dans le Sud-Est du Togo

tones des relations d'alliance. Ils furent les premiers à y installer leurs "vodu" ancestraux à la suite de cet accord mystique.

Les groupes associés à l'exercice du pouvoir traditionnel sont présentés par la tradition comme ayant suivi immédiatement le précédent qui leur aurait conféré la charge de défendre certains points particulièrement exposés du village naissant. Ces fonctions anciennes justifient ainsi la localisation géographique des membres actuels de ce lignage et l'exercice par quelques uns de ces membres de fonctions à consonance militaire.

La présence des autres groupes ethniques est expliquée par le fait qu'un des leurs pêchait à l'emplacement du village lorsque les fondateurs y arrivèrent. Il s'enfuit alors avec sa famille. C'est seulement plusieurs générations après que ses descendants revinrent cohabiter avec les autres groupes. Ce qui explique leur rôle moins important dans l'ordre politique.

C) Le recours à des sources de documentation extérieures à la tradition de cette communauté ne nous permet ni d'infirmer ni de confirmer les détails qu'elle nous propose. Il nous indique seulement que les grandes lignes, le cadre où elle se situe correspondent en gros à une réalité historique :

1° Ainsi est attestée par exemple la venue du Ghana à la fin du XVIIe et au début du XVIIIe siècle d'éléments issus de l'éclatement du royaume Ga d'Accra ;

2° Ainsi également on peut affirmer avec quelque certitude la présence d'éléments (Hula) et Peda (Hweda) un peu avant cette époque dans la région où se situe le village.

Par contre ces sources extérieures d'une part nous fournissent des indications sur des événements que la tradition villageoise passait sous silence ou sous-estimait, d'autre part, nous conduisent à interpréter d'une façon tout à fait différente certains faits qu'elle nous présentait.

Par exemple des renseignements obtenus indirectement par enquête dans les villages voisins et confirmés ultérieurement mettaient en évidence l'existence dans le village de nombreux conflits ayant opposé dans le passé non seulement les lignages différents, mais même les membres d'un même lignage. Ces indications nous avaient conduits à préciser certains points de notre enquête et à découvrir notamment une tendance très marquée à l'autonomie d'un des lignages associés traditionnellement au lignage dominant dans l'exercice du pouvoir. Ce qui amenait à se demander si sa position un peu en retrait ne venait pas plutôt de ce souci toujours affirmé de rompre ses liens avec la communauté que de fonctions stratégiques anciennes assumées au sein de la collectivité et sous le contrôle du groupe fondateur. Certes la contradiction peut n'être ici qu'apparente et aisément conciliable avec la leçon de la tradition en tenant compte de l'évolution de l'histoire de la communauté. Mais d'une part les données nous permettant de retracer les diverses péripéties de cette histoire font défaut, d'autre part, ce qui frappe, c'est le comportement de la tradition en face de cette situation ; elle insiste sur tout ce qui tend à montrer et raffermir la cohésion de la collectivité.

A côté de la constatation de ces silences, le recours à des sources extérieures d'information nous amène à voir certains faits d'une manière très différente de celle dont la tradition nous les présente.

Prenons par exemple les références aux gens rencontrés par les fondateurs à leur arrivée. Il s'agissait d'un Pla (Hula) appelé Planu Jesi qui habitait Grand-Popo, mais venait périodiquement avec sa famille pêcher au bord de la lagune sur l'emplacement futur du village. En voyant arriver les Guin et en entendant leur tam-tam de guerre, il prit peur et s'enfuit avec les siens. Ses descendants ne devaient revenir que trois générations plus tard cohabiter avec ceux des fondateurs.

#### A ce sujet nous constatons trois phénomènes

- 1° Cette histoire n'est qu'une variante d'un des aspects de nombreux autres récits de fondation de villages
- 2° Dans tous les récits l'accent est mis sur les mêmes traits
- 3° A l'intérieur des récits les accentuations varient selon certaines caractéristiques actuelles de l'organisation sociale.

1° Nous avons en effet retrouvé cette histoire dans les villages d'Afanyagan, de Glidji, d'Aveve, situés à différents points de la région, l'ethnie de l'occupant antérieur variant sensiblement en fonction de cette implantation : "petit homme rouge" à Afanyagan, gens venus du Dahomey à Aveve, Quatchi à Glidji. Ces récits, qui peuvent contenir des éléments correspondant à des conditions historiques réelles, ont été modifiés par la tradition dans le sens d'une simplification symbolique.

Ainsi on évoque toujours un seul individu (ou un ménage) et le nom même de cet individu a parfois des caractères symboliques. Par exemple le Pla chassé de Djeta s'appelait Planu Djési. Or "Planu" signifie "à la manière des Pla", et "Djey" sel. Ce qui donne à la personnalité du Pla une allure mythique puisque en lui sont rassemblées les caractéristiques ethniques et économiques de tout un vaste groupe. On est ainsi amené à s'interroger sur la signification réelle de cet épisode de l'histoire de la fondation qui semble, en prétendant nous éclairer, jeter un voile sur un aspect essentiel de l'histoire du village.

2° Nous obtenons quelques indications en considérant les caractères qui sont prêtés à ce pla et à sa présence. La tradition insiste sur le caractère provisoire et non enraciné de cette présence : c'est un pêcheur de crabes en conséquence par la nature même de son activité, sa présence en ces lieux ne saurait être que provisoire et sa hutte est une construction éphémère. D'ailleurs sa véritable résidence est Grand-Popo. Enfin il est parti de son propre chef, sans menace exercée par les Guin, ce qui est un nouvel indice de son faible attachement au terroir du village. Cette disponibilité s'explique chez un pêcheur qui s'intéresse à la lagune, non aux terres cultivées.

Il est significatif que les mêmes traits soient soulignés à propos de l'occupant antérieur dans les traditions des autres villages mentionnés :

- il s'agit soit d'un chasseur itinérant, soit d'un réfugié venu du Dahomey et vivant dans les arbres, soit d'un homme à queue qui habite ordinairement dans le ciel. En somme jamais d'un groupe ayant avec eux des liens nettement affirmés.

3° Par ailleurs le sort réservé dans la tradition à ce prédécesseur varie suivant la place effective du groupe auquel il appartient, dans l'histoire réelle du groupe fondateur ou dans l'organisation sociale actuelle de la collectivité.

- Nous avons vu le rôle joué par le Pla dans le village de Djeta ; leur statut peut être mis en rapport avec la fuite de leur ancêtre qui les a frustrés de certains droits d'antériorité ;

- Dans le village de Glidji, l'occupant antérieur sera mis à mort, ce qui peut être mis en parallèle avec les conflits entre les Tougban et les gens venus de Nuatja au moment de leur installation à cause des tentatives de pénétration plus au Sud de certains groupes Ouatchi ;

- A Aveve où les gens de l'ethnie considérée forment un groupe important du village, la tradition évoque une alliance entre ce premier occupant provisoire et flottant et le véritable fondateur du village, ancêtre du groupe détenteur de la chefferie.

Cette analyse a permis de souligner un des rôles essentiels de la tradition orale : son rôle idéologique. Ce rôle peut s'exercer dans deux directions : elle peut servir, comme nous l'avons vu, à consolider l'emprise d'un groupe au sein d'une collectivité hétérogène. C'est sa fonction conservatrice. Mais elle peut également constituer un élément de transformation d'un équilibre social. C'est sa fonction dynamique.

Dans les sociétés ethniquement hétérogènes, comme celles que nous avons évoquées, le caractère fragmentaire de la tradition est particulièrement accentué. Elle concerne surtout le groupe dominant et n'y rattache l'histoire des autres groupes qu'en fonction de ses intérêts. Or il arrive que d'autres groupes en compétition avec ce groupe dominant, s'appuient sur certaines obscurités et ambiguïtés historiques pour faire surgir des versions lui accordant dans le passé un rôle privilégié. Face à cette attaque, l'autre groupe pourra s'appuyer sur l'absence de documents écrits et la mobilité des souvenirs pour infléchir dans un sens défavorable le rôle passé du groupe qui menace son statut.

Par exemple dans un village des bords du Mono, un groupe contestait certaines prérogatives du groupe détenteur de la chefferie en matière d'élection du chef. Celui-ci pour affaiblir la position du groupe rival fit planer une ambiguïté sur ces origines. Alors que la tradition voulait que les ancêtres de celui-ci se fussent réfugiés dans des arbres pour se protéger des bêtes féroces, on feignit de croire qu'ils y avaient toujours vécu.

Dans d'autres cas c'est tout un pan de l'histoire jusqu'ici admise qui est modifié dans le but de transformer l'échelle des statuts. Ainsi alors que l'on admettait que les villages Kéta des environs de Glidji avaient été fondés par des compagnons de Foli Bébé venus de l'actuel Ghana sous sa direction, certains chefs de villages Keta remanient la tradition pour affirmer la subordination des princes Guin vis-à-vis des Keta au cours des migrations des XVIIe et XVIIIe siècles, la protection des Keta aurait seule permis l'arrivée à Glidji des Guin et leur installation sur ce territoire.

Ainsi donc, dans la mesure où, en tant que niveau de la réalité sociale, elle exprime symboliquement les autres niveaux de la société, la tradition orale peut tendre soit à la cohésion soit au contraire à la rupture des équilibres établis au sein des groupes organisés.

Mais inversement, non seulement bien des traits de cette tradition dépendront du type de société dans laquelle elle s'insère mais en outre, par sa forme et son contenu, la tradition orale reflètera d'une façon plus ou moins décalée les transformations d'origine interne

ou externe subies par cette société. Selon que nous aurons affaire à des sociétés à organisation politique plus ou moins forte, la nature et la forme de cette tradition seront différentes.

Dans les sociétés à organisation socio-politique centralisée, dans les empires traditionnels, cette tradition est généralement très cohérente, porte sur des groupes plus vastes, englobe un plus grand nombre de générations. Cette cohérence est assurée en partie par l'existence d'éléments spécialisés comme les griots. Dans certains groupes, la tradition orale revêt l'allure d'une véritable histoire idéologique, qui constitue en quelque sorte la charte de la société. C'est en se référant à cette histoire que le membre de la communauté en comprendra le fonctionnement et pourra s'y situer lui-même ainsi que les autres membres du groupe. Dans ces sociétés, le rôle conservateur semble ainsi maximal.

Par ce bref tour d'horizon, nous avons voulu attirer l'attention sur le fait que recourir à la tradition orale pour la connaissance des sociétés traditionnelles d'Afrique tropicale ne suppose pas seulement la pratique correcte de certaines techniques que nous avons évoquées trop rapidement. Elle est solidaire d'une certaine conception de la sociologie elle-même qui veut mettre l'accent sur l'interdépendance des multiples niveaux et paliers de la réalité sociale et sur la nécessité de la prise en considération dynamique de leurs rapports. C'est ce que nous avons tenté de faire en rappelant les liens dialectiques existant entre certains aspects de la tradition orale et la structure sociale des collectivités.